

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 12 novembre 2009

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 12 novembre 2009, le Conseil communal a accepté le préavis suivant:

- **Préavis No 20/2009**

Etude sur le fonctionnement de l'administration communale
- demande de crédit

Le préavis cité ci-dessus peut être consulté sur le site internet de la Commune ou au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au 2 décembre 2009.

Décision susceptible de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale